



**AIR FRANCE**

La force syndicale

# FO en appelle à la raison

---

Bureau Central, le 10 avril 2018 - N° 12/18

Alors que le mouvement se durcit, la Direction ne laisse entrevoir aucune volonté d'entendre la colère des salariés et s'emploie à diviser les Organisations Syndicales. Après plus de **170 millions dilapidés et des milliers de clients mécontents**, le refus de la Direction d'ouvrir des négociations surprend.

Pourquoi fermer les yeux sur ce que représente ce mouvement inter catégoriel, sa légitimité et sa détermination ? Plus de 50% des Organisations Syndicales représentatives ont fait valoir leur droit d'opposition aux **0.55% d'augmentation générale pour 2018 ! 10 syndicats représentant 66.02%** des votes exprimés aux élections professionnelles de 2015 appellent à la grève sur la base d'une revendication légitime de 6% au titre du rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2011.

Derrière ces syndicats, il y a des salariés, il y a **des femmes et des hommes qui expriment un ras le bol !** Ras le bol des augmentations individuelles au compte-goutte, des fins de mois difficiles, des efforts de productivité sans fin, sans reconnaissance autre qu'un intéressement hiérarchisé, de l'explosion de la sous-traitance, de servir en permanence de variable d'ajustement.

Il y a les grévistes, il y a aussi ceux qui soutiennent mais qui ne peuvent pas ou n'osent pas. Ils pourraient bien franchir le pas. Le pourrissement n'est pas une option car il laissera des traces. Le mandat de cette Direction n'est-il pas de restaurer le Dialogue Social ? Aujourd'hui, on est dans le dur, dans la vraie vie, pas dans des ateliers de réflexion qui n'apportent rien aux salariés dans leurs difficultés de travail quotidiennes.

La Direction motive son refus par la mise en danger des capacités d'investissements. Les tentatives de division en écrivant des courriers distincts aux Pilotes ont un effet dévastateur. Y aurait-il, vu de la Direction, des sous catégories de salariés qu'il faudrait écarter des négociations ?

La Direction en refusant d'améliorer sa proposition d'Augmentation Générale initiale entend-elle protéger ses « syndicats partenaires » et leur épargner le désaveu des salariés ?

Nos Cadres dirigeants peinent à remettre en cause la « cogestion » construite avec les syndicats bienveillants à leur égard. Combien nous en coûtera-t-il ?

**FO estime que l'avenir d'Air France et de ses salariés doit passer au-dessus de toute autre considération.**

Depuis 2011 plus de 13.000 départs non remplacés soit près d'1 milliard de masse salariale d'économie, + 4,2% d'augmentation de la productivité globale (ESKO/ETP, hors intéressement) rien qu'en 2017. Les salariés ont rempli leur part du contrat !

La Direction doit entendre la colère des salariés. Ils exigent des négociations, et non pas du mépris. Il faut maintenant savoir donner pour regagner leur confiance. C'est dans l'intérêt commun de l'entreprise et de ses salariés.

**Le combat continue les 10, 11, 17, 18, 23 et 24 avril**

**Grève inter-catégorielle**

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général

**Pour les salariés concernés par la loi Diard, pensez à vous déclarer 48H avant**

Afin de permettre aux salariés qui souhaitent faire grève et dont la vacation termine après minuit FO couvre par un préavis les 12, 19 et 25 avril (cela à cause de la Direction qui laisse planer un flou).